

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 28 (1940)

**Heft:** 561

  

**Artikel:** Un projet de loi belge sur le service domestique

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-263627>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

## DIRECTION ET RÉDACTION

M<sup>lle</sup> Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

## ADMINISTRATION

M<sup>lle</sup> Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

## Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

## ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.-

ÉTRANGER..... 8.-

Le numéro..... 0.25

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. À partir du juillet, il est  
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le semestre de  
l'année en cours.

## ANNONCES

11 cent. le mm.

Largeur de la colonne: 70 mm.

Réductions p. annonces répétées

... Si vous réussissez à  
faire une brèche dans la  
forteresse de la résistance,  
alors la forteresse entière  
tombera. Je vous apporte,  
en pleine et sainte convic-  
tion, mes vœux patrioti-  
ques de succès!

G. MOTTA.

Conclusion du discours prononcé  
lors du jubilé de l'Association suisse  
pour le Suffrage féminin.  
(Berne, 17 juin 1934).

## G. MOTTA féministe

Dans le concert des manifestations de re-  
grets et de reconnaissance que le décès pré-  
maturé de M. le conseiller fédéral Motta a  
fait jaillir de toutes parts, à l'étranger comme  
en Suisse, notre voix à toutes, féministes  
et suffragistes suisses, doit être, elle aussi, en-  
tendue. Car en lui, nous perdons un partisan  
convaincu de notre cause, qui n'a jamais hésité  
à manifester son opinion, que ce fût au cours  
d'une conversation privée ou d'une vaste réu-  
nion publique, que nous le lui ayons demandé  
ou que, spontanément, de lui-même, il ait pro-  
clamé sa foi inébranlable dans la justice du  
principe du vote des femmes et dans l'appui  
précieux que trouverait en nous notre pays.  
Des amis aussi fidèles et aussi éprouvés, nous  
n'en n'avons malheureusement pas rencontrés  
beaucoup ces vingt dernières années, parmi nos  
hautes autorités fédérales, et c'est pourquoi, et  
oubliant certaines différences d'opinions poli-  
tiques, nous nous inclinons avec une gratitude  
émue devant cette tombe trop tôt ouverte.

Comment et pourquoi M. Motta était-il suf-  
fragiste? alors que le parti dont il était l'un des  
chefs est justement celui qui, en Suisse, s'op-  
pose le plus à notre revendication? alors que  
son canton n'a jamais occupé l'un des premiers  
rangs parmi ceux qui reconnaissent quelques  
droits à leurs ressortissantes? et alors qu'au-  
cun autre membre de sa famille, où l'élément  
féminin l'emportait de beaucoup cependant,  
ne le suivait de façon active quand il prenait  
nettement position en notre faveur? Certaines  
ont voulu l'expliquer, du fait justement de  
cette prépondérance féminine autour de lui;  
alors que d'autres ont cherché la cause pre-  
mière de ses convictions suffragistes dans ses  
sentiments démocratiques et dans son désir de  
bienveillante justice pour chacun. Laquelle  
de nous trois, déléguées de l'Association suisse  
pour le Suffrage, n'a encore présent à la mé-  
moire l'accueil, non seulement courtois, mais  
encourageant qu'il nous fit, il y a exactement  
vingt ans de cela (c'était le 17 janvier 1920),  
lorsque nous lui avions remis, à l'appui des  
fameuses motions Greulich-Göttisheim, cette  
pétition signée par 158 Sociétés de toute la  
Suisse, aussi bien par le Comité Central de  
Zofingue que par le syndicat des mécaniciens  
de locomotives de la gare de Winterthour?  
C'est au cours de cette conversation, — où il  
nous stupéfia d'autre part d'admiration par sa  
facilité à s'exprimer impeccablement, suivant  
celle de ses interlocutrices à laquelle il s'adres-  
sait, soit dans l'une, soit dans l'autre de nos  
deux langues nationales, qui n'étaient justes-  
ment pas sa langue maternelle — c'est dans cette  
conversation qu'il prononça cette parole, si  
souvent citée depuis lors, et que nous nous ha-  
tâmes d'aller afficher à la salle de la presse  
du Palais Fédéral pour l'édification des jour-

nalistes: *Le suffrage féminin est dans l'ordre  
des choses et favorable au bien de l'Etat. Et  
c'est cette fois-là aussi qu'il nous développa sa  
théorie, d'après laquelle « les cantons étant  
le laboratoire social de la Confédération », c'était  
sur le terrain cantonal qu'il nous fallait  
tentier la chance en premier lieu — théorie  
que nous reprîmes l'autre jour encore avec  
un adversaire, qui nous déclarait qu'au lieu  
de demander le vote des femmes à Genève seu-  
lement, nous aurions mieux fait de porter  
tout de suite la campagne sur le terrain fédé-  
ral!*

Et fréquents depuis lors ont été au cours  
de ces vingt années les appels faits à l'appui  
de son éloquence, fréquentes les occasions de  
rencontres, soit à Berne, soit à Genève, lors  
des sessions de la S. d. N. — et aussi un soir  
de juillet, dans la vieille maison qui est en  
même temps le meilleur hôtel de son bourg  
natal, et dans lequel deux voyageuses, à peine  
débarquées de l'auto postale du Gothard, se  
trouvèrent inopinément face à face avec le  
Ministre des Affaires étrangères alors en va-  
cances! — Pour la Suisse, nationalité de la  
femme mariée, Convention de l'opium, protes-  
tation contre certaine déclaration d'un délé-  
gué qui classait les femmes en dehors du  
peuple suisse, nomination d'une femme dans  
la délégation suisse — et toujours, nous a  
assuré cette déléguée, M<sup>lle</sup> Ferrière, M. Motta  
l'a traitée dans les réunions de la délégation  
exactement de même que ses collègues mas-  
culins; à la S. d. N., traite des femmes, ré-  
levement de l'âge du mariage, lutte contre la  
prostitution, nomination de femmes dans les  
unes ou les autres des Commissions de l'As-  
semblée... et j'en passe: combien de fois  
n'avons-nous pas eu l'occasion de nous adres-  
ser à lui, soit comme Président de la Confé-  
dération, soit comme chef du Département poli-  
tique, soit comme premier délégué de notre  
pays à la S. d. N.? et si le Conseil Fédéral  
ne nous répondait que trop tardivement et  
souvent même pas du tout! le chef du Dépar-  
tement politique et le délégué à l'Assemblée  
internationale, dont la courtoisie et la bonté  
grâce méridionales n'étaient pas une des moins  
caractéristiques, accusait toujours récep-  
tion, oralement ou par écrit.

Tout ceci dans le domaine féministe général,  
alors qu'en matière suffragiste, c'est le mes-  
sage spécialement adressé à notre Assemblée  
générale de Sion, la première tenue en terre  
catholique valaisanne (...Notre pays ne pourra  
rester indéfiniment un Etat, qui, au point  
de vue de l'égalité politique de la femme con-  
stitue désormais l'exception...); c'est la ré-  
ponse à la princesse Cantacuzène qui l'atta-  
quait dans une réception à la S. d. N.:  
« Oui c'est un peu un scandale que les  
femmes suisses n'aient pas encore le droit  
de vote!... »; ce sont des fragments de  
discours ou d'articles politiques, comportant,  
dans cette langue imagée et poétique qui lui  
était propre, des allusions directes à notre

cause (...J'imagine que les femmes apporte-  
ront sur les mers de la politique le sourire  
innombrable de la beauté, de la grâce, de la  
piété et de la paix... La femme apportera à  
notre vie publique une dignité et une noblesse  
qui lui manquent encore!... Je pense que notre  
démocratie mûrie par un développement pro-  
gressif et lent, s'honorera en reconnaissant  
l'égalité politique des femmes<sup>2</sup>); et c'est sur-  
tout le vibrant appel prononcé lors du jubilé  
de l'Association suisse pour le Suffrage, en  
1934, à Berne:

...On parle de régénération du peuple, du re-  
nouveaulement de l'Etat de la nation; or, je ne puis  
pas comprendre qu'en matière de renouvelle-  
ment, l'idée de cette égalité n'occupe pas le pre-  
mier rang.

...Je n'ai jamais pu admettre que la mère de fa-  
mille compte moins dans l'Etat que son jeune fils,  
souvent encore peu développé, quand il devient  
majeur. Il est bien difficile de justifier le fait que  
la femme, lors de décisions qui touchent à sa si-  
tuation n'ait rien à dire. Il est bien difficile aussi  
d'expliquer à des étrangers (et c'est une situation  
dans laquelle je me trouve souvent) comment la  
Suisse... qui jouit à travers le monde d'un très  
haut crédit politique et moral, est pareillement re-  
tardée en ce domaine.

...Je sais bien que Dieu, et la nature par Dieu,  
ont créé l'homme et la femme très différents. Mais  
l'un complète l'autre... Le domaine de la femme  
est, là où cela est possible, la famille. Il n'y a  
sur la terre rien de plus beau et de plus important  
que la maternité et ce privilège est échu à la fem-  
me. Mais pourquoi la famille n'occuperait-elle pas,  
par l'intermédiaire de la femme, sa place dans la  
vie publique? Car il existe une haute maternité  
spirituelle, comme il existe une maternité physi-  
que... Le bien de l'Etat n'est pas l'affaire de  
l'homme seul, mais de tous les citoyens majeurs,  
hommes et femmes!...

Quel est, répétons-le, celui de nos hommes  
d'Etat, parmi les plus éloquents et les plus en  
vue, qui se soit aussi fréquemment exprimé de  
la sorte? Comme nous l'écrivait si justement  
M<sup>me</sup> Leuch, au nom de l'Association suisse  
pour le Suffrage féminin:

Nous, femmes, ne pouvons éprouver assez de  
gratitude à l'égard de notre grand homme d'Etat  
pour la ferme confiance qu'il a mise dans la colla-  
boration de la femme à la chose publique, et pour  
la certitude qu'il a si souvent manifestée que la  
femme suisse saurait accomplir cette tâche avec  
dignité et efficacité. C'est cette confiance qu'il  
nous portait qui fait que notre Association a perdu  
en lui un de ses meilleurs amis, et c'est pourquoi  
son souvenir restera parmi nous avec honneur et  
reconnaissance.

C'est de tout cœur, et en y joignant l'ex-  
pression de notre profonde gratitude person-  
nelle, que nous associons notre journal à ces  
paroles.

E. Gd.

<sup>1</sup> Discours de Colombier (mai 1938).<sup>2</sup> Article daté du 31 décembre 1939, écrit pour  
le volume final de l'Exposition de Zurich.

## AVIS IMPORTANT

Nous rappelons à tous nos abonnés,  
anciens et nouveaux, comme à tous  
ceux qui reçoivent notre journal à  
l'essai, qu'en réglant le montant de  
leur abonnement pour 1940 (6 frs.)  
à notre compte de chèques postaux N°  
I. 943, ils évitent à eux-mêmes des  
frais supplémentaires de rembourse-  
ment postal, et à notre Administration  
tout un travail qui entraîne forcément  
des dépenses. Que chacun fasse donc  
diligence avant que les rembourse-  
ments soient déposés à la poste.

## LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Un projet de loi belge sur le service  
domestique

M<sup>lle</sup> Marie Baers, sénateur belge, vient de  
déposer devant la Chambre Haute un projet de  
loi réglementant les contrats de service pour  
employées de maison. Ce projet, très simple  
d'ailleurs, fixe notamment la durée du temps  
de service et du temps de repos, les conditions  
de logement (cubage d'air et chauffage des  
chambres d'employées), les obligations récipro-  
ques des deux parties s'inspirant largement  
des dispositions des contrats de travail.

Il est intéressant de voir le concours apporté  
de la sorte par une femme parlementaire aux  
efforts faits pour relever les conditions du  
travail domestique et le niveau de la profes-  
sion. Sans doute aussi, celles qui demandent  
encore à quoi peut bien servir le vote des  
femmes trouveront-elles là une réponse à leur  
question...

Une réforme des conditions du mariage  
au Togo (Afrique occidentale)

Les fiançailles et les mariages au Togo don-  
naient lieu à des pratiques regrettables. La  
fille était donnée par les parents au plus of-  
frant, et, juste retour des choses, il arrivait  
bien souvent que les cadeaux reçus, la jeune  
promise s'enfuyait avec un tiers.

Voici les décisions prises par le Conseil de  
notables du Lamakara (région nord du Togo)  
pour remédier à cet état de choses:

1. Tout mariage non accompagné du versement  
obligatoire de la dot est nul;
2. Il est interdit au fiancé de faire des cadeaux  
aux parents avant le jour du mariage;
3. La dot est payée en une seule fois, le jour  
du mariage, devant le chef du village;
4. Le consentement des fiancés est obligatoire.

## LES OEUVRES FÉMININES DE GUERRE : LA LESSIVE DE GUERRE A LAUSANNE



Le tri du linge.

Cliché «Curieux», Neuchâtel.



Cliché «Curieux», Neuchâtel.

Au travail  
(Plus de cent vo-  
lontaires bénévoles  
sont là réguliè-  
rement tous les jours).